

Chers parents,

Nous vous remercions de vous intéresser à notre belle discipline qu'est la gymnastique rythmique ainsi qu'à notre association. Dans le planning ci joint, vous trouverez les propositions de cours de la saison prochaine. Vous pouvez inscrire votre fille jusqu'à la fin du mois de juin aux horaires précisés en fin de courrier. Les règlements qui seront donnés ne seront mis à l'encaissement qu'à la rentrée, aux dates précisées sur le feuillet des tarifs.

Des modifications dans les niveaux et les heures de cours pourront intervenir d'ici Septembre pour tous les niveaux de cours (de compétition avancée aux écoles de GR).

Ces réinscriptions au mois de juin nous permettent de mieux organiser la saison sportive et de mieux équilibrer les cours. Nous vous remercions de « jouer le jeu » pour nous faciliter la tâche et améliorer notre fonctionnement... Votre fille n'en travaillera que mieux.

A quoi correspondent les propositions :

- **Section école de GR** : 1 cours par semaine ; tenue = débardeur turquoise (commandé par le club) et collant noir sans pied. Coupe vent du club facultatif.
- **Section coupe formation** : 2 cours par semaine ; 3 étapes de tests (club, département, région) ; tenue = ensemble shorty en lycra fushia (commandé par le club). Coupe vent du club facultatif.
- **Section compétition 1** : 2 cours par semaine et 4 niveaux de compétition possibles (département, région, inter région, et national); tenue obligatoire = débardeur turquoise et coupe vent (commandés par le club), et location d'un justaucorps pour les passages en compétition.
- **Section compétition 2** : 3 à 4 cours par semaine ; 2 étapes de tests (région et zone), 4 niveaux de compétition possibles (département, région, inter région ou zone, et national) ; tenue obligatoire = débardeur turquoise et coupe vent (commandés par le club) et location d'un justaucorps pour les passages en ensemble.
- **Section compétition 3** : 3 à 4 cours par semaine, 4 niveaux de compétition possibles en individuel et/ou en ensemble; tenue obligatoire = débardeur turquoise et coupe vent (commandé par le club), et location d'un justaucorps pour les passages en ensemble. Les justaucorps pour les individuelles restent au choix des gymnastes.

Chaque compétition est sélective pour le niveau suivant.

Les coûts engendrés par les déplacements en compétition sont à la charge des parents et à régler par avance (cf Règlement intérieur sur le site ou au bureau du club)

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS au bureau du club (salle omnisports des costières)

du 2 au 16 septembre 2011 : Tous les après midis du lundi au vendredi de 15h30 à 19h

du 22 au 31 septembre 2011 : les mercredis de 14h00 à 19h00 et les vendredis de 17h30 à 19h30
(sauf le vendredi 26 septembre)

Tournez la page SVP ►►



Rythmique Club Nîmes Métropole

Stade des Costières - Avenue de la Bouvine
30 900 Nîmes

Site : www.rythmiqueclub-nimes.com

Tel/Fax : 04.66.26.86.59

E-Mail : rcdn@9online.fr

Agrément Jeunesse et Sports : 30 S 456 / 86

NAF : 9312 C / SIRET : 37956699500021



Le club sera également présent au forum des sports de la ville de Nîmes les 10 et 11 septembre 2011 au Parnasse

COURS D'ESSAI GRATUITS

Au stade des Costières de Nîmes : Les mercredis 7 et 14 septembre 2011 de 14h à 17h

Au gymnase de Rodilhan : Les mercredis 7 et 14 septembre 2011 de 17h30 à 19h

A la salle Chouleur de Saint Gilles : Les samedis 17 septembre et 1^{er} octobre de 9h à 10h

A la salle St Exupéry de Caissargues : Les mercredis 7 et 14 septembre 2011 de 10h à 11h

Au Dojo de Poulx : Les jeudis 8 et 15 septembre 2011 de 17h à 18h

Reprise de TOUS les cours : à partir du lundi 28 septembre 2011

Date un peu plus tardive que les années précédentes du fait du « championnat du Monde » qui se déroule à Montpellier du 19 au 25 septembre 2011

Vous remerciant par avance de nous faire confiance, nous vous adressons nos sincères et sportives salutations.

Le Conseil d'Administration

DETAILS PRATIQUES

Pour les règlements nous acceptons :

- les bons CAF (prévoyez de faire un chèque de 40 € qui vous sera rendu en échange des bons CAF)
- les participations des comités d'entreprise (demandez votre attestation lors de la réinscription)
- la participation du CCAS aux activités de loisirs (prévoyez de faire un chèque de 99,85 € qui vous sera rendu à la réception de leur contribution)

AUCUNE gymnaste ne sera acceptée en cours à partir du 28/09 si le dossier est incomplet.

IMPORTANT

Pour valider l'inscription, et déposer votre dossier au club, celui ci doit comprendre

- la fiche de la gymnaste complétée
- le règlement total par chèque(s)
- 1 photo d'identité
- 8 enveloppes timbrées à votre adresse
- Le certificat médical